

L'ABEILLE

DE LA NOUVELLE- ORLEANS

Journal Quotidien

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

— Paraisant le —

SAMEDI MATIN

— ET —

Reformant toutes les Matines
Publées pendant la Semaine
dans l'édition Quotidienne.

Édition Hebdomadaire

Un Ab..... \$3 00
Deux Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec
les Porteurs et le Marchands
de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des
matières politiques, litté-
raires et locales.

Des dépêches Télégraphiques
complètes de toutes les points
des Etats-Unis et de l'é-
tranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en par-
tance dans les ports étran-
gers et américains pour la
Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le
port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée
des trains de chemins fer
Les jours de départ des bateaux
à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Édite en un seul numéro
toutes les nouvelles de la
semaine, compte beaucoup
d'abonnés et de lec-
teurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,
328 RUE DE CHARTRES,

Entre Gonti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valens Amé-
liorée du Quatrième District,
Portant le No Municipal 2350 no Baronne,
entre les rues Première et Secondes.
Succession de Mme Charles Kirch.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 41.064 - En
verso d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
Mme Charles Kirch et son avocat de Walter
J. Kirch et Mme Cecilia Congers à mon
adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Charles Kirch.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice de
l'Amélioration du district à la date du 1er octobre 1904, et
dans la ville ci-dessous intitulée, le pro-
priétaire à la vente à l'acheteur public, la
Bourse de la Propriété Foncière, No 311 rue
Baronne entre les rues Gravier et Union,
le JUDI, le 1er décembre 1904, à midi, de la
propriété ci-après décrite, à ce
valeur.

Un certain lot de terre, avec toutes les
maisons et améliorations qui y sont, situées dans
le district de la ville de cette ville, dans l'île
l'île est par les rues St Claude, Cloppet
Marais (entre elles) et Louise, formant
l'ensemble des rues St Claude et Louise, mesurant
en longueur 10 pieds et en largeur 12 pieds, et
mesurant au maximum 10 pieds et au minimum 8 pieds
et 6 pouces, et l'aire de face à la rue
Rouen sur une côte de 10 pieds plus ou moins
et une ligne de profondeur façade à la rue
Cloppet.

Conditions - Comptant sur les lieux.

H. B. MCURRY, avocat pour le plaignant.

Succession de Mme Cecilia Congers.

Succession de Mme Otto E. Miller vs Robert Cox.

COUP CIVILE DE DISTRICT POUR LA
paroisse d'Orléans - No 74.321 - En vente
d'un arrêté du 1er octobre 1904, et
signé d'un juge, est fait vente à mot adressé par
l'Honorable Cour Civile de District pour la
Paroisse d'Orléans, dans l'effice